



Demande d'exonération TEOM 2024

L'entreprise :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Mail :@.....

Représentée par M.

Nom du propriétaire :

Atteste faire éliminer ses déchets désignés ci-dessous :

-
-
-

Par le(s) prestataire(s) suivant(s) :

.....
.....
.....

⇒ Ci-joints les justificatifs relatifs à l'élimination des déchets susnommés (contrat, factures récentes, attestation sur l'honneur ...)

Sollicite une exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les locaux professionnels que nous exploitons, **référéncés au cadastre** sous le n° pour

l'année 2024.



(identification de la parcelle et de la section : www.cadastre.gouv.fr)

NB : les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Fait à

Le

Cachet et Signature

Dossier à renvoyer avant le vendredi 30 juin 2023, à l'adresse :

Laval Agglomération – Direction prévention et gestion des déchets –

1 place du Général Ferrié CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex

ou par mail : dechets@agglo-laval.fr